

La Région Alsace fait de la jeunesse l'une de ses principales priorités et lui consacre chaque année près de la moitié du budget régional.

Mesure phare de la Politique régionale de la Jeunesse, le Parlement Alsacien des Jeunes (PAJ) a été installé en 2011 et renouvelé en 2013 et **2015**.

Il compte 40 Membres, de 15 à 28 ans, représentatifs de la jeunesse alsacienne dans sa diversité. Outil de démocratie participative, le PAJ se saisit de toutes questions de son choix et contribue, par ses recommandations et propositions, à faire évoluer les politiques régionales. Il participe à de nombreuses actions et manifestations en région, en France et à l'international, sur différents sujets intéressant la jeunesse.

Le PAJ est la 3e Assemblée de la Région Alsace.

Bas-Rhin



BANZET
Pierre



BRENCKLE
Mélanie



CAESAR
Hugo



CORDON
Damien



CUVILLIER
Hélène



DUPRE
Justine



ESHETE
Yonas



FRITSCH
Marjorie



GINTER
Maxime



HAESSIG
Delphine



JACKY
Arthur



KIEFFER
Clara



KINDERSTUTH
Lionel



KLEITZ
Catherine



LECLERE
Christophe



NOBREGA
Joana



PETER
Jérémy



SUCK
Flavien



TNITAN
Majda



ZIMMERLIN
Louise